

Entrer en 2^{nde} au Lycée Virlogeux



Un continuum bac-3/bac+3

2

◆ Un parcours ambitieux

Je viens au lycée Virlogeux car j'aime les études et j'envisage des études longues (minimum 2 ans après le bac)



◆ Un cursus exigeant

Un nouvel environnement
De nouvelles matières
De nouvelles méthodes de travail
Un travail personnel conséquent à fournir

NIVEAU 2NDE

13 classes – 35 élèves par classe

3



FRANCAIS

4h

Accompagnement personnalisé (AP)



MATHEMATIQUES

4h

Accompagnement Personnalisé (AP)



ANGLAIS

2,5h



LV2

2h

2 groupes allemand

11 groupes espagnol

2 groupes italien

AJUSTEMENTS SELON EFFECTIFS



Education Physique et Sportive

2h



HISTOIRE GEOGRAPHIE

3h



Sciences Economiques et Sociales

1,5h



SCIENCES

PC : 3

SVT 1,5h



Sciences Numérique set technologie

1,5h



Education Morale et Civique

0,5h

OUVERTURE SOUS RESERVE D'EFFECTIFS SUFFISANTS

3h

3h

3h

Anglais : 1h LV + 1h Maths
Espagnol : 1h LV + 1h HG
Italien : 1h LV + 1h SES

1 SEULE OPTION POSSIBLE

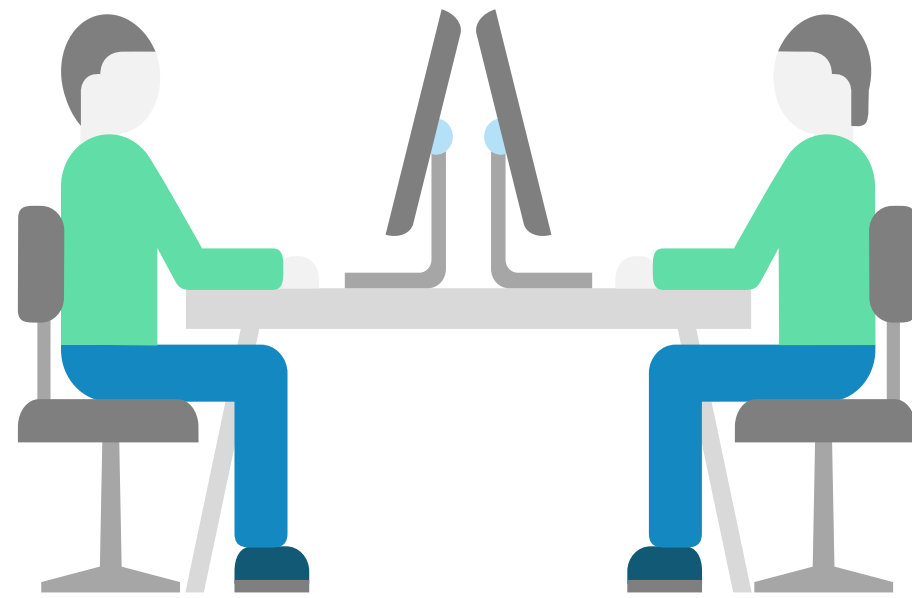


Un cadre de vie agréable



Un cadre de vie pour développer son autonomie

6

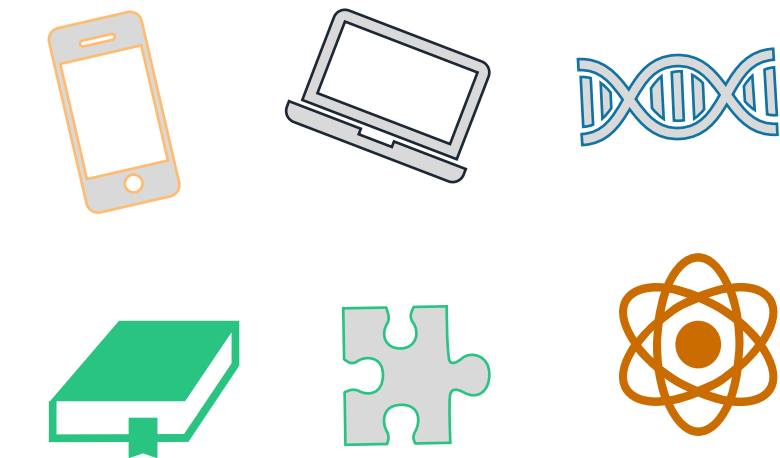


Des espaces pour travailler

Centre de Documentation et d'Information (CDI)

Une salle de permanence surveillée

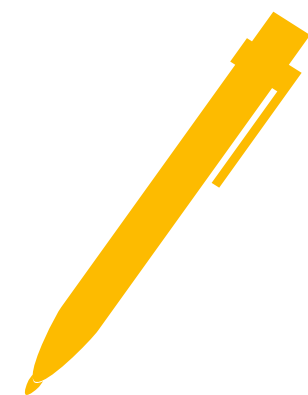
Un espace de travail en autonomie



Des espaces pour se détendre

La cafétéria

La salle de musique



Des instances pour s'impliquer



L'association sportive

Le Conseil pour la Vie Lycéenne

L'association V'Box, association des élèves qui gère notamment la cafétéria

Le Club Unesco

Etc.



Un cadre de vie pour développer son autonomie

7



La demi-pension ou l'internat

Tarifs 2019 pour l'exemple, tarifs annuels répartis sur 3 trimestres

Demi-pension 5 jours : 546€

Demi-pension 4 jours : 436,80€. **Le forfait 4 jours s'entend sans le repas du mercredi** exclusivement et non pas un autre jour.

Interne : 1396,50€

L'inscription au service de restauration et d'hébergement se fait lors de votre inscription en ligne. Vous pourrez modifier votre forfait DP en le passant de 5 à 4 jours après la rentrée.

◆ Comment dois je m'inscrire au lycée ?

Fin juin, vous recevrez un avis d'affectation.

Dès la réception de cet avis : inscription.

Des informations vous seront **transmises par le collège** pour procéder à votre inscription en ligne au lycée (pas de déplacement au lycée)

◆ Comment prétendre à une section euro ?

La demande est à formuler auprès du collège.

◆ Quand saurai-je si je suis pris en section euro ?

La réponse vous sera donnée en même temps que l'avis d'affectation finjuin. Vous n'aurez aucune démarche particulière à faire au moment de l'inscription.



◆ Comment m'inscrire à une option facultative ?

Vous pourrez choisir une option facultative au moment de votre inscription en ligne. Il vous suffira de cocher la case correspondant à l'option que vous voulez suivre.

ATTENTION : pour les options danse, théâtre et histoire des arts, nous demandons aux élèves de nous adresser une lettre de motivation avant le 15 juin. En effet, si toutefois vous étiez trop nombreux à solliciter ces enseignements alors nous procéderions à une sélection sur la base de ces lettres.

◆ Puis-je suivre plusieurs options facultatives ?

NON, une seule option est possible.

ATTENTION : un élève admis en section euro ne peut pas prendre une autre option.

Si je m'inscris à une option, pourrais-je l'arrêter ?

NON, toute inscription vaut engagement pour l'année, aucune demande d'arrêt ne sera acceptée.

Une option pourra être arrêtée l'année suivante.

Y aura t-il des cours le mercredi après-midi ?

Les enseignements facultatifs peuvent se dérouler le mercredi après-midi. Vous n'aurez connaissance de l'emploi du temps qu'à la rentrée.

Le choix d'une option facultative doit prendre en compte cette possibilité. Aucun arrêt d'option ne sera accepté au prétexte que les cours auraient lieu le mercredi après-midi.

Ces enseignements étant facultatifs, il appartient aux familles de s'organiser si toutefois les transports scolaires ne permettraient pas les trajets entre le lycée et le domicile.

Nous rappelons que le lycée propose un hébergement à l'Internat pour les élèves rencontrant des problèmes de transport

Les élèves de section euro sont-ils tous dans la même classe ?

NON, les élèves sont répartis dans les classes sans prendre en compte les choix d'options.

La construction des classes est un exercice laborieux qui consiste à assembler de nombreuses contraintes. Nous ne pouvons prendre en compte les demandes concernant le souhait de se trouver dans la même classe que X ou Y.

AUCUN changement de classe ne sera accepté.



Puis-je entrer et sortir du lycée comme je veux ?

Seuls les élèves scolarisés dans le lycée Virlogeux sont autorisés à entrer dans l'établissement.

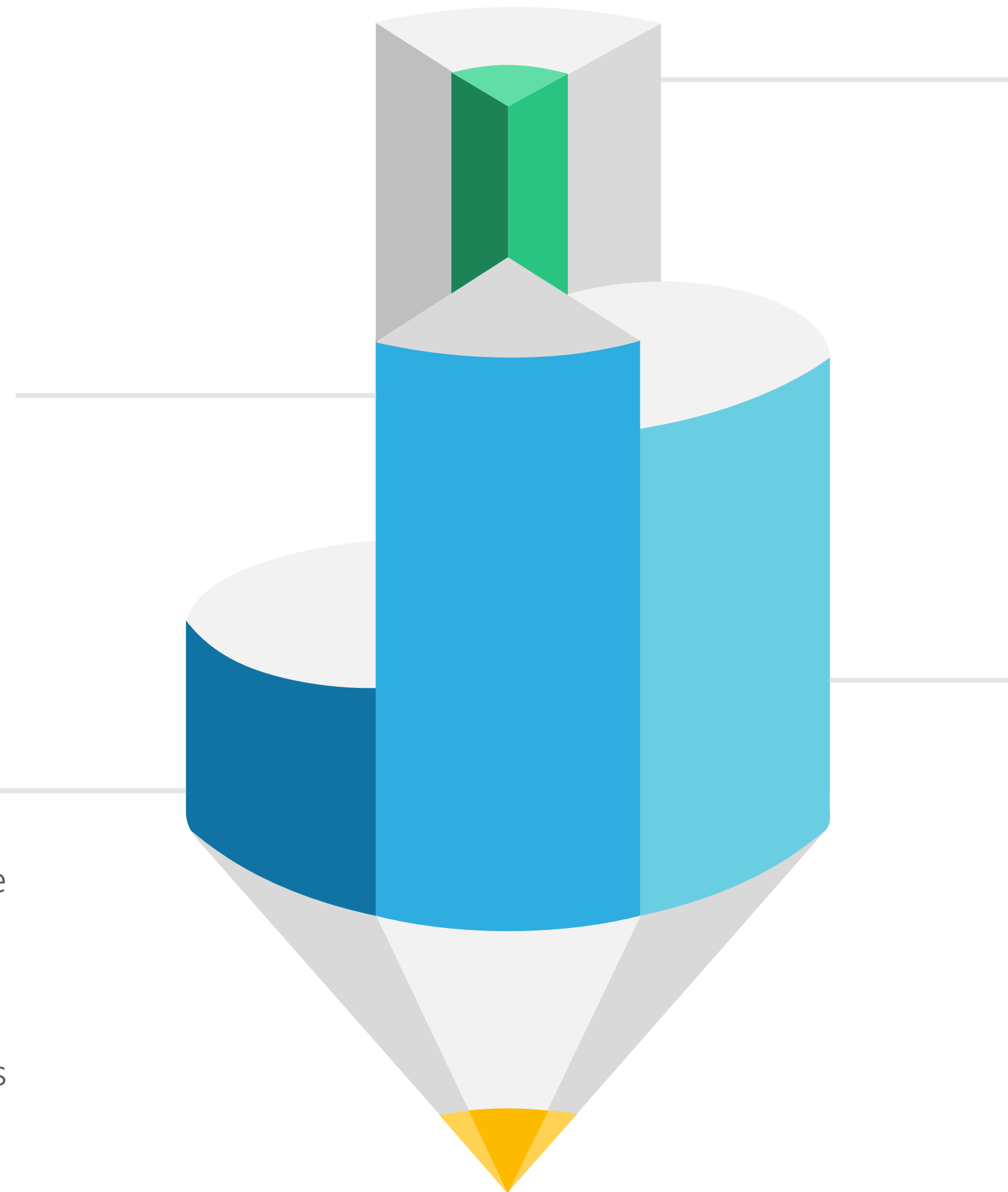
OUI, les élèves peuvent quitter le lycée lorsqu'ils ont un trou dans leur emploi du temps, l'essentiel étant qu'ils soient de retour, à l'heure, pour le cours suivant.

Nous ne pouvons que les inviter à fréquenter les espaces à l'intérieur de l'établissement avec un juste équilibre entre les espaces de travail et les espaces de détente.

Puis-je venir visiter le lycée?

NON, malheureusement, il ne sera pas possible d'organiser de visites.

Une visite de l'établissement sera proposée à tous les élèves de 2nde le jour de la rentrée.



Y a-t-il des études obligatoires ?

OUI et NON

Les élèves apprennent l'autonomie et sont libres d'aller et venir.

Pour autant, lors des heures d'AP en français et mathématiques, les élèves sont pris en charge soit par leur professeur soit par un AED dans une salle de classe spécifique. Ils sont alors en étude obligatoire.

Y a-t-il des section sportives ?

OUI, une section équitation et une section Volley (cf renseignements sur le site du lycée :

<https://www.lycee-virlogeux.fr/seconde-generale-technologique>)

Il n'y a aucune section natation ni rugby